Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 93 (1967)
Heft: 11

Artikel: Le travail pratique du diplôme à l'école d'architecture de l'EPUL
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-69074

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

93e année Lausanne, 3 juin 1967 N° 11

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—		
Prix du numéro . . .	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande » N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE
Le travail pratique du diplôme à l'Ecole d'architecture de l'Ecole polytechnique de Lausanne.
Bibliographie. — Les congrès. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Informations diverses.

LE TRAVAIL PRATIQUE DU DIPLÔME À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'EPUL

*Le but de cette publication est de donner à nos lecteurs, et en particulier aux architectes, une idée sur les travaux qui sanctionnent les études d'architecte à l'***Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL).** *L'évolution de l'enseignement de l'architecture est souvent peu connue des anciens et il nous a paru utile de montrer à l'occasion de la dernière session de ce printemps quel est le sens actuel du diplôme d'architecte. Nous avons choisi comme exemple un des meilleurs projets de cette session. Le candidat a obtenu pour ce travail le prix de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes, qui récompense le meilleur travail pratique de diplôme d'architecte.*

Extrait des directives à l'intention des candidats au diplôme

But du travail pratique du diplôme
Le travail pratique du diplôme doit être une démonstration de la maîtrise avec laquelle le candidat pose et résout l'ensemble d'un problème architectural.

1. *Recherches et analyses sur le thème et son contexte*
Etudes sur le thème choisi
— analyse du thème et des éléments du programme ;
— recherches de documentation ;
— établissement d'organigrammes.
Etudes du contexte dans lequel est situé le thème
— en fonction du sujet ;
— analyses des conditions géographiques, climatiques, géologiques, etc. ;
— analyses morphologiques, recherches sur les problèmes d'interrogation ;
— étude des circulations ;
— aperçu historique ; étude des traditions.
Etudes de base en conclusion de ces recherches.

2. *Conception architecturale, structurelle et constructive*
Composition architecturale au stade de l'esquisse et de l'avant-projet
— étude de plans en fonction du thème et du contexte ;
— étude des principes de l'intégration architecturale dans le site donné ;
— recherche du développement des espaces architecturaux.

Recherches sur les conceptions structurelles
— établissement des principes structurels propres à la réalisation du thème ;
— définition des schémas de structure.
Recherche de composition architecturale et matérialisation constructive
— définition, analyse et choix de matériaux de base conformes à la réalisation constructive ;
— recherches sur les principes et les techniques constructives ;
— mise au point de celles-ci en tenant compte du thème et de sa situation dans un contexte donné ;
— définition des matériaux propres à la réalisation définitive des structures.

3. *Recherche de l'expression architecturale fondée*
— sur l'étude structurelle et constructive poussée jusqu'à l'étude du détail et jusqu'à la mise en place précise des matériaux conformément à leur technologie et leurs possibilités de juxtaposition ;
— sur les études de composition architecturale : intégration et implantation dans le site, fonctionnement du plan, développement des espaces architecturaux intérieurs et extérieurs, articulation des volumes.

Choix du sujet de diplôme
La nature et l'importance du sujet de diplôme seront choisis de façon que le candidat puisse faire une démonstration de ses connaissances et de sa compétence à poser et à résoudre un problème dans toutes les phases d'une démarche architecturale.
Selon chacune de ces phases d'études et proportionnellement au laps de temps qui est dévolu au candidat pour son travail, le sujet devra pouvoir s'inscrire dans un programme équilibré, indispensable au développement complet d'un ensemble de recherches consécutives, parfois simultanées, allant de l'implantation d'une architecture à la recherche détaillée d'une expression architecturale.
Suivant l'importance du programme choisi, le candidat ne pourra développer son sujet dans toutes ces phases de manière absolue et totale ; il devra limiter sa recherche, dans le domaine de la réalisation constructive, à une partie de l'ouvrage tout en ayant cependant conscience que le but du travail pratique reste la démonstration d'une maîtrise à dominer l'ensemble d'un problème architectural.

Organisation du travail
Le candidat est tenu de respecter le programme d'étude imposé comportant la préparation de rapports divers, ainsi que la présentation de travaux successifs correspondant à l'esquisse, aux avant-projets, au projet.
Aux étapes de l'esquisse, des avant-projets, du projet, le candidat est également tenu de présenter aux professeurs intéressés, pour la critique individuelle sur les études architecturales, structurelles et constructives, un dossier complet de l'état d'avancement de ses études, ainsi que tous les dessins indispensables à la compréhension du projet.
Ces étapes se déroulent normalement de mi-novembre à fin mars.
Le dossier comprend : pour l'architecture, des plans aux échelles 1/500, 1/200, 1/100 ; pour la construction des plans, à plus grande échelle, généralement 1/5 et 1/1.
En outre, des rapports :
— sur la conception structurelle et le calcul d'un élément du projet ;
— sur les matériaux de construction en relation avec l'étude au 1/20 du parti constructif ;
— sur un problème de « l'économie » du projet.
Des maquettes à différentes échelles exprimeront les recherches du candidat dans chaque domaine du programme.

L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE DE LA COMMUNE D'AIGLE ÉTUDE D'UNE ÉCOLE

Projet de diplôme de M. FRANÇOIS VUILLOMENET (professeur J. Favre)

Extrait du rapport d'architecture

Choix du sujet
Intéressé par les problèmes que pose à la société l'instruction du plus grand nombre, j'ai choisi l'un des sujets, proposé par la Municipalité d'Aigle : étude d'un groupe scolaire.
Certaines lacunes et incohérences du programme proposé m'ont fait penser rapidement qu'une étude approfondie des problèmes que pose aujourd'hui le thème même de l'école publique, ainsi qu'une étude d'ensemble de l'équipement scolaire de la ville, devaient précéder toute étude particulière. C'est pourquoi une large place était réservée dans le programme de travail (21 novembre 1966) aux analyses préliminaires et à une planification d'ensemble.

Le thème
Un point important doit être souligné d'emblée : cette étude s'inscrit dans une situation confuse, en lente évolution, de la structure scolaire vaudoise.
Faute de pouvoir envisager analytiquement toutes les solutions possibles, actuelles et futures, il était nécessaire de choisir comme base plausible de l'étude les solutions les mieux déterminées :
— La structure actuelle, qui peut durer des années encore.
— La structure réformée proposée en 1964 par une commission extraparlementaire.
Ce choix n'interdisait pas, bien entendu, une recherche ultérieure d'un système de plan et de construction qui puisse s'adapter à d'autres solutions éventuelles.
A cette situation s'ajoute le manque presque total de statistiques officielles, que ce soit pour l'étude de la structure actuelle que pour l'établissement de prévisions dans l'hypothèse d'une réforme. Cette carence rend actuellement illusoire toute estimation numérique, et les chiffres avancés dans ce travail doivent être pris en considération avec cette réserve. Je précise enfin que pour limiter l'étude de l'école en général trop vaste dans le cadre d'un travail de diplôme, je n'ai pas étudié le problème des écoles privées, des classes de développement et des écoles enfantines.

Le contexte
La situation générale, passée et actuelle, de la ville d'Aigle, la définition de sa zone d'expansion pour une très longue durée me paraissent d'une compréhension assez immédiate pour n'y pas revenir ici. L'étude des données démographiques